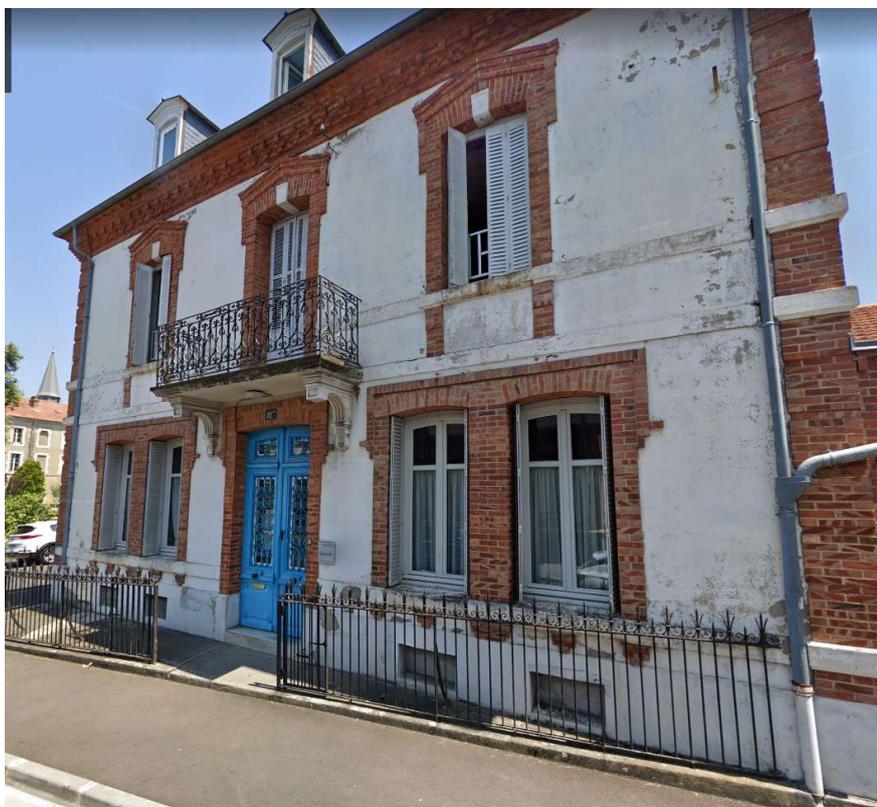


HOPITAL DE JOUR « ESCLARIDE »



**12 bis rue Théophile Gautier - 6500 TARBES
Secrétariat : 05.31.04.00.11**

**L'hôpital de jour « l'ESCLARIDE » accueille des enfants de 3 à 6 ans
présentant des troubles psychopathologiques ou
neuro-développementaux justifiant une prise en charge
hospitalière spécialisée globale.**

**Installé au centre d'un dispositif de sectorisation
du pôle de Pédopsychiatrie, il occupe une place essentielle
dans le maillage territorial accueillant les enfants et leurs familles.**

LES MISSIONS

La prise en charge globale pluridisciplinaire d'enfants porteurs de troubles psychopathologiques et neuro-développementaux et de leur famille.

LES OBJECTIFS DE SOINS

- Réaliser des évaluations cliniques et standardisées auprès de l'enfant pour ajuster son projet de soins,
- Aider l'enfant à progresser sur le plan de la communication et de ses interactions sociales,
- Aider l'enfant à entrer dans les apprentissages scolaires,
- Aider l'enfant à communiquer et à gérer ses émotions pour diminuer ou éviter les troubles du comportement,
- Soutenir la parentalité et la relation parents/enfant (groupe de parole parents-ateliers à médiation parents/enfant),
- Coopérer avec les partenaires (scolarité, soins, travailleurs sociaux-rééducateurs, établissements médico-sociaux...) qui interviennent auprès de l'enfant et de sa famille pour faciliter et ajuster son parcours.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Admission de l'enfant soumise à une indication pluridisciplinaire validée par le médecin responsable de l'hôpital de jour ESCLARIDE,
- Présentation aux parents ou aux responsables légaux de l'enfant du projet de soins et d'accompagnement global,
- Début de la prise en charge à ESCLARIDE après le consentement contractualisé des parents.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Une prise en charge de l'enfant globale et pluridisciplinaire est proposée autour de 4 volets :

- Thérapeutique
- Educatif
- Rééducatif
- Pédagogique

Plusieurs médiations adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant sont utilisées pour rentrer en relation avec lui et l'aider à progresser.

Les prises en charge proposées peuvent être individuelle ou en petit groupe.

Des ateliers à médiation sont proposés à l'enfant dans la structure et à l'extérieur.

Un emploi du temps pour une semaine est défini dès le mois de septembre jusqu'au mois de juillet.

Plusieurs rencontres avec les parents de l'enfant, ou ses représentants, sont réalisées d'une part à leur demande et d'autre part programmées pour l'année sous la forme de RDV ou de groupe :

- RDV avec le médecin responsable de l'hôpital de jour
- RDV avec l'assistante sociale ou la psychologue et la cadre de sante
- RDV avec les soignants référents de l'enfant
- Réunions avec l'enseignante d'Esclaride à Esclaride et dans l'école de l'enfant
- Groupe de parole parents
- Atelier parent/enfant

Un accompagnement parental sur le plan social ainsi qu'un accompagnement parental pour les soins somatiques de l'enfant (dentiste-examens ORL ...) est proposé tout au long de la prise en charge.

L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de professionnels issus de différentes catégories professionnelles :

- Médecin responsable
- Cadre de santé
- Assistante sociale
- Secrétaire médicale
- Psychologue
- Psychomotricien
- Professeur des écoles
- Agent de service hospitalier
- 8 Infirmiers
- 2 Educatrices spécialisées
- Puéricultrice

LES PARTENAIRES

La situation d'un enfant peut nous amener à travailler avec d'autres partenaires de proximité.

Conformément à la réglementation en vigueur, votre accord vous sera toujours demandé au préalable :

- Education nationale
- MDPH / ARS
- ASE
- Etablissements médico-sociaux
- Rééducateurs libéraux
- Médecins généralistes
- Etablissements de soins

PLAN D'ACCES

